

Procédure de validation des acquis de l'expérience

Conservatoire National des Arts et Métiers - CNAM Antenne de Nouméa

Quels diplômes peut-on obtenir ?	Titre professionnel, Licence, Licence professionnelle, Master professionnel, Diplôme d'ingénieur ... Du niveau 5 (Bac + 2)) à 7 (BAC+5), et jusqu'à 8 (Doctorat)
Comment prendre contact ?	Vous remplissez une fiche contact sur le site d'inscription DIV@. Cliquez le lien ci-dessous pour y inscrire : http://dnf3.cnam.fr/diva/ Il est impératif de compléter tous les champs et de joindre un CV professionnel sinon votre fiche de contact ne pourra pas être lue. Vous recevez votre login de connexion et votre mot de passe.
Comment commencer ma démarche ?	Un conseiller VAE valide votre fiche de contact qui ouvre un livret de recevabilité. Si votre livret « administratif » est recevable, vous constituez le livret de compétences. Un accompagnement est proposé (facultatif et payant). En fin de rédaction, c'est le conseiller VAE qui valide (signature obligatoire) votre dossier avant son envoi en métropole. L'envoi numérique est effectué par les services du CNAM.
En quoi consiste l'accompagnement ?	Accompagnement régulier, personnalisé au CNAM Nouméa. Tout au long de la préparation et de la rédaction de votre dossier, vous bénéficiez d'un appui d'un conseiller agréé par le service Compétences, Expérience et Validation de la Direction Nationale des Formations (DNF) du CNAM. Cet accompagnement se fait au travers de la plate-forme de formation à distance Div@, mais les conseillers du CNAM Nouméa peuvent à tout moment souhaiter vous rencontrer physiquement afin d'encadrer au mieux votre rédaction.
Comment est validée mon expérience ?	Votre livret de compétences est soumis à un jury. Attention des dates limites de dépôt des dossiers sont à respecter, deux mois avant chaque jury. Vous êtes convoqué à un entretien oral qui se fait soit par visioconférence soit en présentiel à Paris. Les avis de décision du jury vous sont communiqués par le centre du CNAM Nouméa.
A quel coût ?	Suivant devis

Pour aller plus loin ...

Contact

Conservatoire National
Des Arts et Métiers
De la Nouvelle-Calédonie
(CNAM)

Adresse :
30 rue Georges Clémenceau
Centre-ville
Galerie Espace de Paris, 1^{er} étage
BP 3562
98846 NOUMEA CEDEX
Tél : 28.02.98
Courriel : info@acestecnam.nc

Sur le site

www.cnam.fr
www.acestecnam.nc

Calendrier :

Démarche d'inscription toute l'année

Jury :

- 3 sessions jury par an consultable sur le site : <https://vae.cnam.fr/>
- En métropole ou par visioconférence

Attention : les premières démarches VAE se font à distance par le biais du site cnam.fr